

- VILLE D'AVIGNON -

Conseil Municipal du : 28 octobre 2015

Compte rendu analytique de la séance, en application des dispositions de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE :

Mme le Maire, Présidente,

M. GONTARD, Mme BELAÏDI, M. CASTELLI, M. FOURNIER, Mme LAGRANGE, Mme REZOUALI, M. PEYRE, Mme ABEL-RODET, M. GIORGIS, Mme PORTEFAIX, M. MONTAIGNAC, Mme GAGNIARD, M. BORBA DA COSTA, Mme GAILLARDET, Mme LABROT, M. EL KHATMI, Mme CLAVEL, Mme LEFEVRE, Adjoints au Maire.

M. MATHIEU, Mme LAMOUREUX, Mme LICHIERE, M. ROCCI, M. BLUY, Mme MAZARI - ALLEL, M. BELHADJ, M. CERVANTES, M. FERREIRA, Mme BOUHASSANE, Mme CROYET, M. DELAHAYE, M. MARTINEZ- OCABENS, Mme MOREL, Mme HADDAOUI, M. AUDOYER GONZALEZ, Mme MAS, M. GLEMOT, Mme GOILLIOT-XICLUNA, M. CHRISTOS, M. LOTTIAUX, M. VAUTE, Mme DUPRAT, M. PALY, Mme SEDDIK, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. HERMELIN par Mme LAGRANGE
M. GROS par M. CERVANTES
Mme ROZENBLIT par M. PEYRE
Mme ROUMETTE par M. GLEMOT
M. MERINDOL par M. CHRISTOS
Mme RIGALT par Mme MAS

ETAIT ABSENTE :

Mme LOUARD

XXX

M. YEMMOUNI entre en séance pendant la lecture du rapport n°2.

XXX

La séance est ouverte à 18h05 par Mme le Maire, Présidente.

XXX

Mme CLAVEL est désignée comme Secrétaire de Séance.

XXX

Le compte rendu analytique de la précédente séance du **30 septembre 2015** est **ADOPTÉ**.

M. CERVANTES indique que sa demande relative à la cartographie des arbres cancrés ne lui est pas parvenue.

Mme REZOUALI confirme que l'envoi a été effectué.

XXX

1 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Installation d'un nouveau conseiller municipal. Mme Cécile HELLE, Présidente. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **PROCEDE** à l'installation de Madame Françoise CIPRIANI en qualité de conseillère municipale.

- **ADOPTÉ** -

2 - POLITIQUE URBAINE : Ancienne Prison Sainte-Anne - Un projet urbain de rénovation patrimoniale pour un nouveau cœur de vie ouvert sur le quartier de la Banasterie et sur la Ville. Mme Cécile HELLE, Présidente. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le projet urbain de rénovation patrimoniale de l'ancienne prison Sainte Anne tel que décrit dans la présente délibération,

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOPTÉ** - Ont voté contre : M. VAUTE, Mme GOILLIOT-XICLUNA, Mme DUPRAT, M. PALY, Mme SEDDICK. Se sont abstenus : M. LOTTIAUX, Mme MAS, M. GLEMOT, Mme ROUMETTE représentée par M. GLEMOT, M. MERINDOL représenté par M. CHRISTOS, M. CHRISTOS, Mme RIGAULT représentée par Mme MAS.

3 - ENVIRONNEMENT : Présentation du Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) et du Plan Climat Energie Territorial (PCET) de la Ville d'Avignon. M. Fabrice MARTINEZ - TOCABENS, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **PREND ACTE** du Bilan d'Emission de Gaz à Effet de Serre (BEGES) de la Ville d'Avignon,

- **APPROUVE** le projet de Plan Climat Energie Territorial (PCET) de la Ville d'Avignon

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOPTÉ** - A voté contre : M. CERVANTES.

4 - ENVIRONNEMENT - SANTÉ PUBLIQUE : Procédure de réalisation de Cartes de Bruit Stratégiques (C.B.S.) et de Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (P.P.B.E.) de l'agglomération d'Avignon - Approbation de la convention. M. Fabrice MARTINEZ - TOCABENS, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les termes de la convention constitutive d'un groupement de commandes annexée à la présente délibération,
 - **AUTORISE** l'adhésion de la commune au groupement de commandes auquel participeront les communes suivantes : Althen les Paluds, Aubignan, Avignon, Bédarrides, Carpentras, Entraigues sur la Sorgue, Jonquerettes, Loriol du Comtat, Monteux, Morières les Avignon, Pernes les Fontaines, Le Pontet, Saint Saturnin les Avignon, Sarrians, Sorgues, Vedène, les Angles, Villeneuve lez Avignon, Barbentane, Chateaurenard, Eyragues,
 - **IMPUTE** la dépense correspondante à la part relative de la commune d'Avignon sur le chapitre 011, compte 617, fonction 12,
 - **PROCEDE** à l'élection du représentant de la Commission d'appel d'offres en désignant Monsieur Fabrice MARTINEZ-TOCABENS comme membre titulaire et Madame Chantal REZOUALI comme membre suppléant,
 - **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.
- **ADOPTE** -

5 - DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Ouvertures dominicales des commerces - Dérogations accordées par le Maire. M. Florian BORBA DA COSTA, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le nombre de cinq dimanches de dérogations temporaires au repos dominical accordées par le Maire pour l'ensemble des établissements de commerce de détail concernant l'année 2016,
 - **APPROUVE** le calendrier des dates de dérogations temporaires au repos dominical accordées par le Maire pour l'ensemble des établissements de commerce de détail, concernant l'année 2016.
 - **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.
- **ADOPTE** - Ont voté contre : M. VAUTE, Mme GOILLIOT-XICLUNA, Mme DUPRAT, M. PALY, Mme SEDDICK.

6 - POLITIQUE URBAINE - CENTRE ANCIEN : Aides aux commerçants pour la réfection des devantures commerciales et pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite - Opération FISAC (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce). M. Florian BORBA DA COSTA, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le versement de la subvention au propriétaire concerné,
 - **IMPUTE** les dépenses sur les crédits ouverts au budget 2015 de la Ville d'Avignon, ligne 204 72 20 422,
 - **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toutes pièces à intervenir.
- **ADOPTE** -

7 - POLITIQUE URBAINE : Engagement d'une étude pré-opérationnelle concernant la copropriété du parc Saint Roch. Mme Darida BELAÏDI, Rapportrice. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'engager l'étude pré-opérationnelle de requalification de la copropriété du parc Saint Roch,
 - **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel tel que défini ci-dessus à hauteur de 53 970 €,
 - **SOLLICITE** auprès de la Région Provence Alpes Côte d'Azur une subvention de 8 995 €, auprès de l'État une subvention à hauteur de 22 488 € et auprès du Grand Avignon une subvention à hauteur de 11 243,50 €.
 - **IMPUTE** la dépense correspondante au budget 2015 compte 2031-2011P039 et les recettes aux comptes 1321, 1322 et 13251,
 - **AUTORISE** Madame Le Maire ou l'Élu (e) délégué (e) à signer tout acte et pièce à intervenir.
- **ADOpte** -

8 - POLITIQUE URBAINE : Aides aux propriétaires de l'OPAH-RU (2014-2018). Mme Darida BELAÏDI, Rapportrice. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le versement des subventions aux propriétaires concernés,
 - **IMPUTE** les dépenses pour les subventions OPAH-RU sur les crédits ouverts au budget 2015 de la ville d'Avignon, ligne 204 72 20 422,
 - **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toutes pièces à intervenir.
- **ADOpte** -

9 - POLITIQUE URBAINE - CENTRE ANCIEN : ET PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL : Aides aux propriétaires pour le ravalement des façades. M. Sébastien GIORGIS, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le versement des subventions aux propriétaires concernés,
 - **IMPUTE** les dépenses sur les crédits ouverts au budget 2015 de la Ville d'Avignon, sur le compte budgétaire 20422, fonction 72 pour le ravalement de façades Patrimoine Historique,
 - **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu (e) délégué (e), à signer toutes pièces à intervenir.
- **ADOpte** -

10 - PARC À VÉHICULES : Vente aux enchères des véhicules et des matériels. Mme Christine LAGRANGE, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la mise en vente des véhicules et matériels listés en annexe,
 - **IMPUTE** la recette correspondante au chapitre 77 compte 775,
 - **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.
- **ADOpte** -

11 - ACTION SOCIALE : Autorisation de signature d'une convention entre l'Etat et la Ville d'Avignon d'une part et d'une convention entre le Conseil départemental et la Ville d'Avignon d'autre part concernant la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage. Mme Chantal LAMOUREUX, Rapportrice. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les conventions à intervenir avec l'État d'une part et le Conseil Départemental d'autre part
- **IMPUTE** les recettes au compte 747 du budget principal
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer la convention avec l'État et la convention avec le Conseil Départemental.

- **ADOPTE** -

12 - FINANCES - BUDGET : Convention entre la Ville d'AVIGNON et la Ligue de l'Enseignement. Mme Chantal LAMOUREUX, Rapportrice. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** une subvention d'un montant de 2 500 € pour l'année 2015 à l'association La Ligue de L'enseignement.
- **IMPUTE** la dépense sur le chapitre 65 compte 65 748
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer la convention.

- **ADOPTE** -

13 - ENSEIGNEMENT - AFFAIRES SCOLAIRES : Réforme des rythmes scolaires - Conventonnement avec le secteur associatif pour les interventions périscolaires dans le cadre du Projet Educatif Territorial pour l'année scolaire 2015-2016. Mme Laurence ABEL RODET, Rapportrice. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOPTE** la convention ci-annexée
- **AUTORISE** la signature des documents contractuels avec les associations figurant en annexe à la présente délibération,
- **ATTRIBUE** les subventions indiquées
- **IMPUTE** la dépense de 5 130 euros au chapitre 65 compte 65748,
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOPTE** - **Se sont abstenus** : M. VAUTE, Mme GOILLIOT-XICLUNA, Mme DUPRAT, M. PALY, Mme SEDDICK.

14 - DOMAINE PUBLIC : Désaffectation et déclassement d'un logement de fonction enseignant. M. Joël PEYRE, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la désaffectation et le déclassement du logement de fonction enseignant afin qu'il soit vendu,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOPTE** -

15 - FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT : Réitération de garantie d'emprunt de la Caisse des Dépôts et de Consignations - CITADIS - Résidence étudiants "La Garidelle" rue Saint Bernard. M. Joël PEYRE, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** sa réitération de garantie d'emprunt à hauteur de 50 % pour le remboursement de toutes les sommes dues, principal, intérêts de retard, indemnités, frais accessoires pour l'emprunt réaménagé de 828 701,04 € contracté par CITADIS auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations ;
- **S'ENGAGE** au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, à en effectuer le paiement en lieu et place, sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaire à ce règlement ;
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'Élu(e) délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.
- **ADOpte** -

16 - ACTION CULTURELLE - MUSÉE : MUSEE DU PETIT PALAIS : Demande de subvention 2015 auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence Alpes Côte d'Azur (DRAC PACA). M. Joël PEYRE, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence/Alpes/Côte-d'Azur pour la campagne de préservation des collection du musées du Petit Palais la plus élevée possible
- **IMPUTE** la recette au compte 1321
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tous documents qui pourraient s'avérer nécessaires
- **ADOpte** -

17 - ACTION CULTURELLE : Soutien aux actions de médiation et de sensibilisation aux arts plastiques de l'association Peinture Fresh. M. Joël PEYRE, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'Association Peinture Fresh.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer à tous documents qui pourraient s'avérer nécessaires.
- **ADOpte** -

18 - FINANCES - BUDGET : Suppression du caractère spécialisé d'un article budgétaire. M. Joël PEYRE, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** la suppression du caractère spécialisé de l'article 65748
- **AUTORISE** les virements de crédits de et vers l'article 65748 à l'intérieur du chapitre 65
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.
- **RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR** -

19 - FINANCES - BUDGET : Admission en non valeur de produits irrécouvrables afférents à des titres de recettes émis sur exercices antérieurs.
M. Joël PEYRE, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** l'admission des créances en non valeur présentée par le comptable municipal telle qu'arrêtée sur la liste en date du 24 août 2015 pour un montant de 57 005,52 €.
- **IMPUTE** la dépense considérée sur les crédits inscrits au chapitre 65, compte 6541, exercice 2015, du budget principal pour un montant de 57 005,52 €.
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.
- **ADOPTE** -

XXX

ADMINISTRATION GENERALE : Délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire – Compte rendu.

XXX

La séance est levée à **20h30** par Mme le Maire, Présidente.

XXX

Compte-rendu de la séance du conseil affiché le 30 octobre 2015.